



Newsletter 2024-06

## Communiqué

### ADRA de Bâle-Mulhouse

#### Questions des riverains aux candidat-e-s aux législatives



**Dans le cadre de la campagne électorale des législatives, notre association souhaite attirer l'attention de toutes les candidates et de tous les candidats sur les questions environnementales, sociétales, climatiques, que pose le fonctionnement des aéroports français.**

Les pollutions sonores et chimiques des aérodromes sont reconnues par les divers organismes sanitaires nationaux et mondiaux comme des facteurs majeurs de l'augmentation des maladies respiratoires, cardio-vasculaires, des troubles digestifs, rénaux et nerveux. En 2018, l'OMS a d'ailleurs durci ses préconisations visant la réduction du bruit aérien nocturne et diurne. Le bruit et la pollution de l'air tuent. Les résultats de l'enquête épidémiologique française Debats (2020) confirment fortement les effets néfastes du bruit sur la santé.

Par ailleurs, l'activité aérienne participe tant au réchauffement climatique, qu'à la pollution de l'atmosphère, par l'émission **de NOx, de particules fines et ultra fines** très néfastes pour la santé.

**Enfin, avec notre fédération, l'Union Française contre les Nuisances des Aéronefs (UFCNA), nous constatons que la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) continue à privilégier la croissance du volume de trafic des aéroports commerciaux et la multiplication des usages de l'aérien sur les aérodromes, au détriment de l'environnement et des populations riveraines.**

Les pouvoirs publics doivent donc rééquilibrer leur approche en encadrant les prérogatives de la DGAC et en prescrivant qu'elle travaille au niveau central avec les autres directions, notamment celles de la Santé, de l'Environnement et de l'Aménagement durable du territoire.

## Cinq questions communes, au niveau national, cinq questions liées aux réalités locales.

Un retour des candidat-e-s permettra de fixer les orientations des un-e-s et des autres. Nous souhaitons connaître votre position dans ce domaine qui concerne les droits fondamentaux de nos concitoyens à la santé et à un environnement préservé.

Contacts : Bruno Wollenschneider, [info.adra@laposte.net](mailto:info.adra@laposte.net)

### QUESTIONS GENERALES

**1. Avez-vous connaissance de l'ampleur de l'impact négatif du trafic aérien et de ses usages de toutes sortes sur le climat et la santé des populations survolées aux altitudes les plus basses ?**

*Réponse :*

**2. Pour préserver la santé des riverains, le plafonnement du nombre de mouvements ainsi que l'instauration de couvre-feux nocturnes et des limitations horaires sont des dispositions réglementaires possibles, mais combattues en France par le monde de l'aérien et trop rarement mises en œuvre. Êtes-vous favorable à ces mesures et à leur développement sur tous les aéroports, aérodromes et héliports français quelle que soit leur taille ?**

*Réponse :*

**3. Êtes-vous pour ou contre les décisions et projets qui permettent la croissance du trafic passagers ou fret sur les aérodromes commerciaux français ainsi que l'augmentation et l'accueil de nouvelles activités, sans contrôle ni limites sur les aérodromes d'aviation générale ?**

*Réponse :*

**4. Défendrez-vous la mise sous tutelle ministérielle réelle et pratique de la DGAC et son cantonnement aux seules questions de sécurité et de normes aériennes pour que les questions environnementales soient enfin indépendantes des intérêts du seul monde de l'aérien ?**

*Réponse :*

**5. En plus des pratiques incontrôlées de l'aviation légère, des avions d'affaires, des hélicoptères et des ULM, etc...le développement des drones de livraison et des taxis volants est un nouveau danger en zone urbaine pour les populations survolées ; soutiendrez-vous l'instauration d'une réglementation environnementale exigeante pouvant aboutir à des interdictions spécifiques ?**

*Réponse :*

## QUESTIONS SPECIFIQUES

**L'aéroport de Bâle-Mulhouse** est inséré dans un milieu urbain dense et il impacte fortement plus de 40 000 personnes dans sa périphérie. Avec une réelle volonté politique des mesures peuvent être prises pour baisser les nuisances.

**6. Êtes-vous favorable à la suppression des vols de nuit à Bâle-Mulhouse entre 23 heures et 6 heures et à un plafonnement du nombre de mouvements entre 22 heures et 23 heures ?**

*Réponse :*

**7. Seriez-vous favorable à un renouvellement régulier des instances dirigeantes de l'administration de l'aviation civile (DGAC), pour développer la transparence et le dialogue dans le fonctionnement de cette administration ?**

*Réponse :*

**8. La révision du Plan d'Exposition au Bruit est une nécessité car ce plan est obsolète (2004) ; êtes-vous prêt-e à défendre le respect des territoires et des populations survolés plutôt que l'exploitation du ciel par le tout avion ? Et si oui, comment ?**

*Réponse :*

**9. Êtes-vous favorable à la rénovation des isolations phoniques devenues obsolètes dans les secteurs déjà impactés par le Plan de Gêne Sonore et à augmenter les aides aux riverains si des fonds supplémentaires sont nécessaires ?**

*Réponse :*

**10 Êtes-vous prêt-e à exiger l'extension des zones bénéficiant des aides à l'isolation phonique à toutes les zones couvertes par le Plan d'Exposition au Bruit (PEB - zone D comprise) ?**

*Réponse :*

Nom et prénom :

Groupe politique :

Date :

Signature :